



## La filière gaz veut supplanter le fioul

**PREMIUM**



1. [Actu-Eco](#)
2. [Entreprises](#)



Par Frédéric de Monicault

Publié le 14/11/2018 à 18h56

Après l'annonce du premier ministre de renoncer définitivement aux chaudières au fioul d'ici dix ans, les appétits s'aiguisent.

Petit séisme dans le paysage énergétique. Édouard Philippe a annoncé mercredi la fin des chaudières au fioul à l'horizon de dix ans en France. Pourtant, quatre millions de foyers, soit dix millions de Français, y ont recours pour se chauffer, notamment les habitants des campagnes. Quelles sont alors les alternatives à cette fin du fioul programmée par les pouvoirs publics? Pour les professionnels du gaz, cela ne fait aucun doute: ils sont les mieux placés pour prendre le relais.

Pour Patrick Corbin, le président de l'Association française du gaz, «le remplacement du chauffage fioul par un chauffage à gaz est une solution performante sur le plan économique avec les chaudières à condensation». Et de préciser que le réseau de gaz est dimensionné pour accueillir dès à présent ces nouveaux clients sans difficulté. «En faisant ce choix, le client choisit aussi la voie de la décarbonation avec la production de gaz renouvelable qui va progresser rapidement», complète Patrick Corbin.

### Transition énergétique



De son côté, Bernard Aulagne, le président de Coénove, salue «une bonne nouvelle pour la France dans la route tracée vers la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre et la décarbonation de l'énergie consommée dans le bâtiment». Aujourd'hui, environ 3 millions de logements utilisent une chaudière individuelle fioul (dont 2,8 millions sont des résidences principales) et 50% se situent dans des zones desservies en gaz naturel, souligne encore l'intéressé. «Le gaz, naturel ou propane, constitue une excellente solution à coûts maîtrisés pour remplacer le fioul.»

Pour Bernard Aulagne, afin d'accélérer ce changement et aider les ménages à y parvenir, il est crucial que la prime à la conversion dont parle le premier ministre «intègre bien, comme c'était le cas jusqu'au 31 mars 2018 l'installation d'une chaudière gaz haute performance, qui permet de réaliser au moins 30% d'économie d'énergie».

Enfin, Matthieu Lassalle, le directeur de Primagaz (avec 200.000 clients citerne en portefeuille), note que concrètement, passer au gaz propane (ou GPL) permet d'émettre 20 % de moins de CO2 que le fioul sans générer de particule fine. «En choisissant le gaz propane, les Français peuvent déjà amorcer leur transition énergétique, et de vraies énergies renouvelables sont d'ores et déjà disponibles, telles que le biopropane qui, lui, émet près de six fois moins de CO2 que le fioul.» Mais les fioulistes n'ont pas dit leur dernier mot: ils espèrent qu'en proposant un produit moins soufré et des chaudières plus performantes sur le plan écologique, ils prolongeront leur espérance de vie.